

6-5037

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

1. La présente demande émane du réseau :

☒ (1) Communauté française

☐ (1) ~~Libre confessionnel~~

☐ (1) ~~Provincial et communal~~

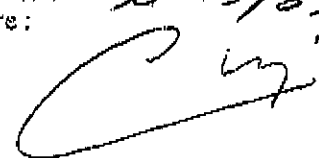
☐ (1) ~~Libre non confessionnel~~

Identité du responsable pour le réseau :

Date et signature :

Monsieur Didier LETURCO.

Président du Conseil de coordination

6-19/03/2013


2. Intitulé de l'unité de formation :

UTILISATION D'UN SMARTPHONE

CODE DE L'U.F. : 2242 03 021 E1	CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 205
---------------------------------	------------------------------------

3. Finalités de l'unité de formation :

Reprises en annexe n° 1 de 1 page

4. Capacités préalables requises :

Reprises en annexe n° 2 de 1 page

5. Classement de l'unité de formation :

☒ (1) Enseignement secondaire de : ☒ (1) transition
du degré : ☐ (1) inférieur

☐ (1) qualification
☒ (1) supérieur

☐ (1) Enseignement supérieur de type court

☐ (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement		Classement du Conseil supérieur	
Technique	☐	Technique	☐
Economique	☐	Economique	☐
Paramédical	☐	Paramédical	☐
Social	☐	Social	☐
Pédagogique	☐	Pédagogique	☐
Agricole	☐	Agricole	☐
Maritime	☐	Maritime	☐

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel : ☐ (1) oui ☒ (1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de 1 page

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de 2 pages

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de 1 page

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de 1 page

(1) Cocher la mention utile

(2) A compléter

(3) Réservé à l'administration

(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

Code de l'unité de formation : 22 42 03 VM E 1	Code du domaine de formation : 205
---	------------------------------------

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum :

<u>1. Dénomination du cours</u>	<u>Classement du cours</u>	<u>Code U</u>	<u>Nombre de périodes</u>
Laboratoire de télécommunication : utilisation d'un smartphone (750)	CT	S	32
2. Part d'autonomie	XXXXXXXX	P	8
		Total des périodes	40

12. Réservé au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

b) Décision de l'Administrateur pédagogique relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : 8-02-13 Signature :



J. LEONARD
Inspecteur chargé de la
coordination du service
d'inspection.

- (2) A compléter
(3) Réservé à l'administration
(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection
(5) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM
(6) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'administration)

UTILISATION D'UN SMARTPHONE

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. FINALITES GENERALES

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, scolaire et culturelle ;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. FINALITES PARTICULIERES

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant :

- de SITUER un smartphone dans l'environnement des télécommunications ;
- de CARACTERISER un smartphone et ses principales fonctions de base ;
- d'UTILISER un smartphone comme moyen de communication ;
- de DEVELOPPER des compétences de communication, d'organisation, d'observation et de réflexion technique ;
- d'ACQUERIR un outil de reconversion, de perfectionnement ou de spécialisation professionnelle dans le domaine des télécommunications.

UTILISATION D'UN SMARTPHONE

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. CAPACITES

L'étudiant sera capable :

En français,

- ♦ de **RÉDIGER** un message simple mais clair et à la structure correcte ;
- ♦ d'**ÉCRIRE**, sous la dictée, un message d'un niveau de langue courant d'au moins dix lignes, respectant les principales règles d'orthographe ;
- ♦ de **S'EXPRIMER** clairement à l'oral.

En mathématiques,

dans l'ensemble des nombres rationnels,

- ♦ d'**EFFECTUER** un calcul mettant en œuvre les quatre opérations fondamentales, leurs propriétés, les règles de priorités et les conventions d'écriture ;
- ♦ de **CALCULER** la valeur numérique d'une expression algébrique du 1^{er} degré ;
- ♦ de **CALCULER** l'aire et le périmètre de polygones réguliers ;
- ♦ de **RESOUDRE** des problèmes de grandeurs proportionnelles, en particulier, des problèmes de pourcentage.

2.2. TITRE POUVANT EN TENIR LIEU

Certificat d'enseignement secondaire du deuxième degré (C2D) ou le certificat d'enseignement secondaire inférieur (CESI).

UTILISATION D'UN SMARTPHONE

3. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Pour le cours de « Laboratoire de télécommunication : utilisation d'un smartphone », il est conseillé de travailler avec un étudiant par groupe et disposant de son propre smartphone.

UTILISATION D'UN SMARTPHONE

4. PROGRAMME DU COURS

en disposant de la documentation technique liée à l'utilisation d'un smartphone , d'un smartphone. dans le respect des règles SHE, du RGIE et des normes de sécurité, en utilisant le vocabulaire technique adapté de la spécialité et en développant des compétences de communication.

l'étudiant sera capable :

- de **DECRIRE** et de **COMMENTER** les technologies rencontrées sur un smartphone telles que :
 - les notions de bi-bandes, tri-bandes et quadri-bandes,
 - le format et la résolution des écrans,
 - la technologie tactile,
 - le stockage et les cartes mémoires,
 - l'autonomie et l'activation des fonctions,
 - les systèmes d'exploitation et les applications.
 - l'ajout d'application(s),
 - la fonction GPS,
 - les connexions WiFi, Bluetooth, 3G, 4G,
 - ...
- de **PRECISER** des caractéristiques et des fonctions de base d'un smartphone telles que :
 - le processeur, la mémoire et le stockage,
 - les paramètres du système d'exploitation : clavier, langue, affichage,...
 - ...
- **D'UTILISER** des fonctionnalités d'un smartphone telles que :
 - la première mise en route et la première mise en mains,
 - les manipulations de base comme :
 - appeler et recevoir des appels,
 - utiliser le répertoire téléphonique,
 - envoyer et recevoir des SMS et des MMS,
 - choisir son réseau, le roaming, les offres tarifaires (abonnements, cartes prépayées, SMS, Internet) et les rechargements

UTILISATION D'UN SMARTPHONE

- l'utilisation des applications.
- la téléphonie par Internet et appels vidéo.
- la lecture de fichiers multimédia, la mise à jour des codecs et la haute définition,
- l'utilisation de l'APN (appareil photographique numérique) et de la ou des webcams,
- l'achat et l'installation d'application(s) en ligne.
- la protection contre les virus et les intrusions.
- le paramétrage et la sécurisation du WiFi,
- l'activation de la carte SIM (Subscriber Identity Module) et l'accès 3G.
- l'échange de fichiers par Bluetooth,
- le partage de fichiers numériques selon l'alliance DLNA (Digital Living Network Alliance),
- l'utilisation des smartphones pour la domotique,
- les accessoires, la personnalisation et réparation des smartphones (coques, écrans,...).

UTILISATION D'UN SMARTPHONE

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable,

en disposant de la documentation technique liée à l'utilisation d'un smartphone, d'un smartphone PC, dans le respect des règles SHE, du RGIE et des normes de sécurité, en utilisant le vocabulaire technique adapté de la spécialité et en développant des compétences de communication,

d'UTILISER un smartphone via :

- la description des principales technologies rencontrées (type d'écran, poids, stockage, système d'exploitation, connexions possibles,...)
- la configuration du smartphone au niveau de la langue choisie, du clavier et de l'opérateur téléphonique,
- le chargement et la configuration d'une application déterminée,
- l'utilisation du répertoire téléphonique pour envoyer un appel vocal et par SMS,
- la sécurisation du smartphone contre les virus et les intrusions,
- la personnalisation d'un smartphone selon des consignes données.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants:

- l'exhaustivité des informations utilisées pour expliquer les différentes technologies utilisées sur un smartphone,
- la concision des commandes utilisées pour effectuer les divers téléchargements et configurations,
- le degré et de personnalisation du smartphone.

UTILISATION D'UN SMARTPHONE

6. CHARGE DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.